

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>20.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Entwicklungszusammenarbeit</b>
Akteure	<b>Flach, Beat (glp/pvl, AG) NR/CN, Cottier, Damien (fdp, NE) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2024</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Entwicklungszusammenarbeit, 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Umweltschutz	1
Allgemeiner Umweltschutz	1

# Abkürzungsverzeichnis

**FK-NR** Finanzkommission des Nationalrats  
**UREK-NR** Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates  
**GEF** Global Environment Facility

---

**CdF-CN** Commission des finances du Conseil national  
**CEATE-CN** Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national  
**FEM** Fonds pour l'environnement mondial

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Umweltschutz

#### Allgemeiner Umweltschutz

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 08.03.2023  
KAREL ZIEHLI

Le Conseil national a suivi le Conseil des Etats et a approuvé le **crédit-cadre «Environnement mondial» pour les années 2023-2026** tel que prévu par le Conseil fédéral. Le crédit-cadre 2023-2026 se voit doter d'une augmentation de CHF 50 millions par rapport à la période précédente, dans une volonté «d'asseoir [la] crédibilité [de la Suisse] en tant que partenaire international digne de confiance» et de conserver son siège au sein du Fonds environnemental mondial (FEM) et ainsi garder son influence dans cet organe, comme expliqué par la rapporteuse et le rapporteur de la CEATE-CN, Ursula Schneider Schüttel (ps, FR) et Beat Flach (pvl, AG). Ce crédit-cadre est, en effet, destiné principalement au financement du FEM, bien que le Fonds pour l'ozone et deux autres fonds spécialisés pour le climat obtiennent également des contributions – plus modestes – par ce biais. La CEATE-CN s'est exprimée en faveur de l'augmentation, à l'instar de la CdF-CN également concernée par cet objet. Plusieurs propositions de minorité ont été déposées dans les deux commissions soit pour augmenter les montants alloués – la Suisse ayant une empreinte climatique conséquente –, soit pour conserver le statu quo – l'état des finances ne permettant pas de dépenses supplémentaires. Aucune des propositions minoritaires n'a finalement été acceptée, la première variante n'étant soutenue que par la gauche et le parti évangélique, tandis que la seconde ne l'a été que par des membres de l'UDC et du PLR. Au final, le projet tel que pensé par le Conseil fédéral a été approuvé par 138 voix contre 53 – provenant toutes du groupe de l'UDC – et 1 abstention.<sup>1</sup>

---

1) AB NR, 2023, S.276 ff. ; Communiqué de presse de la CEATE-CN du 26.1.23; Communiqué de presse de la CdF-CN du 20.1.23